

Grille des redevances et tarifs de la Maison des Étudiants Canadiens (MEC)
pour l'année académique 2019-2020
(en vigueur à compter du 1er juillet 2019)

	sept. à juin	juillet-août
Résident-étudiant et résident-stagiaire académique admis par la Commission d'admission		
Chambre individuelle (standard) par mois	515,00 €	615,00 €
Chambre individuelle (grande) par mois	610,00 €	710,00 €
Studio mansardé occupation 1 personne, par mois	940,00 €	1 040,00 €
Studio mansardé occupation 2 personnes, par mois	1 040,00 €	1 040,00 €

Les prix mensuels pour le résident admis en Commission d'admission sont établis du 1er jour au dernier jour du mois calendaire. Le tarif d'été (+100 euros) s'applique du 1er juillet au 31 août pour ces étudiants seulement. Toute quinzaine commencée est due. Un préavis de 1 mois est exigé en cas de départ anticipé, outre une indemnité équivalant à 50 % de la redevance mensuelle en compensation de la perte assumée par la Maison suite à cette rupture d'engagement.

Séjour de courte durée hors décision de la Commission (passager) : 3 nuits à 3 mois	Standard	Grande
Chambre individuelle (3 à 10 nuits)	70,00 €	80,00 €
Chambre individuelle (11 à 30 nuits)	55,00 €	65,00 €
Chambre individuelle (un mois)	760,00 €	860,00 €

Studio mansardé (3 à 10 nuits)	85,00 €
Studio mansardé (11 à 30 nuits)	75,00 €
Studio mansardé (un mois)	1 050,00 €

Studio standard (plain-pied et mezzanine) (3 à 10 nuits)	95,00 €
Studio standard (plain-pied et mezzanine) (11 à 30 nuits)	85,00 €
Studio standard (plain-pied et mezzanine) (un mois)	1 150,00 €

Appartement (3 à 10 nuits)	120,00 €
Appartement (11 à 30 nuits)	95,00 €
Appartement (un mois)	1 300,00 €

Groupes durant l'été	
Chambre à 2 lits (3 à 10 nuits)	88,00 €
Chambre à 2 lits (11 à 30 nuits)	70,00 €
Chambre à 2 lits (un mois)	1 030,00 €

Note 1. Pour le passager, les locations mensuelles s'effectuent du 1er au 30 (31) ou du 16 au 15 du mois du suivant. Le tarif journalier de catégorie 11 à 30 nuits s'applique aux jours s'ajoutant au mois.

Note 2. Toutes les redevances de moins de 300 euros sont payables en totalité à la réservation et sont non remboursables.

Note 3. Pour toute réservation de plus de 300 euros, les redevances (moins les arrhes de 300 euros déjà payés à la réservation) sont payables dès l'arrivée.

Note 4. Pour un séjour de courte durée, le passager fournit son numéro de carte bancaire à la réservation ou à l'arrivée, qui tiendra lieu de dépôt de garantie en cas de dommage, dégradation ou non paiement des sommes dues ou impayées à la suite de son séjour.

Note 5. Les studios sont loués pour un maximum de deux personnes, qui doivent être déclarées au moment de la réservation.

Note 6. Les passagers en courts séjours ne sont pas autorisés à recevoir des invités de nuit.

Frais complémentaires pour les résidents-étudiants et résidents-stagiaires académiques à la MEC	
Frais d'étude du dossier de candidature	80,00 €
Arrhes de réservation non remboursables (permutables en dépôt de garantie à l'arrivée)	500,00 €
Dépôt de garantie = arrhes de réservation + empreinte carte de crédit pour compléter le montant dû	1 mois de loyer
Invité déclaré dans une chambre ou studio (avec ou sans lit pliant), tarif à la nuitée (nombre de nuitées limité)	10,00 €
Invité déclaré dans une chambre ou studio avec lit fixe (5 nuits minimum)	15,00 €
Caution carte pour invité (somme restituée à la remise de la carte)	5,00 €
Changement de chambre demandé par le résident	100,00 €

Frais complémentaires pour les courts-séjours	
Arrhes de réservation non remboursables	300,00 €

Frais complémentaires pour tous	
Remplacement de la carte d'entrée et de chambre	10,00 €
Remplacement du cadenas et clé de la cuisine	10,00 €
Remplacement de la clé de la boîte à lettres	10,00 €
Carte pour photocopies et impression (50 unités)	5,00 €
Laverie (coût pour lavage, une machine)	3,50 €
Séchage	Gratuit

Note générale: voir le Règlement particulier de la MEC et le MEC Mode d'emploi disponible dans chaque chambre pour plus d'informations sur les éléments de la présente grille.